



Martha Tinny MOLEMA
President
Présidente

Akhator Joel ODIGIE
General Secretary
Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè – Nyivé
B.P. : 4401 – Tel.: 00228 22 25 03 90
LOME - TOGO

Email: info@ituc-africa.org
Web: www.ituc-africa.org

La CSI-Afrique appelle à une action urgente pour mettre fin au trafic d'organes et à l'exploitation humaine dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) condamne fermement les pratiques odieuses et inhumaines du trafic d'organes et du prélèvement forcé d'organes qui sévissent toujours dans la région du *MENA*. Nous sommes profondément alarmés par l'essor documenté de ce commerce illicite, une violation choquante des droits humains fondamentaux qui touche les membres les plus vulnérables de nos sociétés : les réfugiés, les migrants, les déplacés internes, les plus démunis et les enfants.

Ce commerce odieux prospère sur fond de détresse, de conflits et d'effondrement des institutions. Les preuves attestent d'un réseau croissant de complicités impliquant des professionnels de santé sans scrupules, des courtiers, des réseaux criminels, ainsi que des groupes terroristes qui exploitent l'instabilité régionale et la porosité des frontières pour agir en toute impunité. Le fait de réduire le corps humain en de simples marchandises — où des victimes sont enlevées, trompées ou contraintes de céder leurs organes — constitue un crime abject et une grave atteinte à la dignité de toute vie humaine.

Ce qui suscite une inquiétude particulière, c'est le ciblage des migrants, des réfugiés et des jeunes Africains, dont beaucoup sont attirés par de fausses promesses ou victimes de la traite transfrontalière, avant de finir entre les griffes de cette barbarie moderne. L'imbrication de cette entreprise criminelle avec les économies de guerre et les réseaux de traite transnationale renforce un cycle vicieux d'exploitation, de pauvreté et de souffrance — un cycle qu'il faut briser de manière décisive.

La CSI-Afrique appelle l'Union africaine ainsi que tous les gouvernements africains à :

1. Renforcer les cadres juridiques nationaux et régionaux afin de criminaliser le trafic d'organes et punir sévèrement les auteurs ;
2. Mettre en place des mécanismes complets de protection, de prévention et d'assistance aux victimes, en mettant particulièrement l'accent sur les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées.
3. Renforcer les systèmes de contrôle aux frontières et de surveillance, tout en développant les capacités des forces de l'ordre et des autorités judiciaires pour détecter, enquêter et poursuivre les réseaux de traite.
4. Promouvoir des campagnes de sensibilisation publique pour informer les citoyens, en particulier les communautés vulnérables, des dangers et de l'illégalité du trafic d'organes.
5. Renforcer la coopération avec les partenaires internationaux afin de démanteler les réseaux de traite transfrontalière et de faire respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique médicale et de principes humanitaires.

Le prélèvement d'organes humains constitue une perversion de la science médicale et un symptôme révélateur d'une défaillance sociale et politique profonde. Ce phénomène ne doit pas rester sans réponse. La CSI-Afrique réaffirme son engagement à travailler aux côtés de la société civile, des organisations de travailleurs et des gouvernements pour défendre la dignité, les droits et la sécurité de toutes les personnes sur notre continent et au-delà.

Nous réclamons justice pour les victimes. Nous appelons nos dirigeants à agir avec détermination. L'Afrique ne doit ni rester silencieuse, ni passive face à ce commerce grotesque de vies humaines.



Joel Afolabi Odigie
Secrétaire général, CSI-Afrique

Lomé, Togo, le 22 avril 2025